



ZMEL de Lège - Cap Ferret

À partir de Patrick du FAU de LAMOTHE <p1dufau@gmail.com>

Date Mer 2025-12-31 10:28

À MAZEAS Franck <franck.mazeas@ofb.gouv.fr>; CAROFF Herve <herve.caroff@ofb.gouv.fr>

Cc PN MBA <secretariat.pnmba@ofb.gouv.fr>

¶ 2 pièces jointes (147 Ko)

p_2025_005768_d.pdf; ATT00001.txt;

Bonjour,

L'arrêté préfectoral joint dispense d'étude d'impact la demande de ZMEL déposée par la commune.
Je constate que l'arrêté est pris:

- sans que le parc naturel marin ait été consulté,
- sans bilan de la gestion 2011 - 2025 des ZMEL par la commune.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Cordialement.

Patrick du FAU de LAMOTHE